

Devoir de vacances

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 872

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Devoir de vacances

■ (jd) Pour nos lecteurs qui ont décroché en ce mois de juillet, une sélection d'informations qui en général n'ont pas fait la une, mais qui nous paraissent significatives.

1er juillet. Le Conseil fédéral a procédé à une modeste adaptation des prix des produits agricoles. Malgré cet ajustement il manque toujours 600 millions de francs pour que le revenu moyen des paysans soit aligné sur celui des travailleurs spécialisés de l'industrie. Par ailleurs le gouvernement met à l'étude la possibilité de paiements directs aux agriculteurs.

6 juillet. Une commission du Conseil national se prononce pour la ratification de la Charte sociale européenne signée en 1976 déjà par le Conseil fédéral. En 1984 le Conseil des Etats avait refusé de la ratifier.

7 juillet. La Caisse nationale d'assurance annonce pour 1986 une hausse de 3% des accidents professionnels et de 6% des maladies professionnelles, alors que les effectifs de la main-d'oeuvre assurée n'ont crû que de 1,8%. Cette hausse, qui dure depuis le début de la crise économique en 1975, reflète une dégradation des conditions de travail.

10 juillet. 100 à 200 candidats à l'asile devaient participer à la fête du 1^{er} Août à Altdorf. A la suite d'informations sur l'intervention possible de casseurs zurichois et de groupes d'extrême droite, la municipalité a annulé son invitation, d'autant plus que le canton d'Uri a refusé de prêter main-forte à la commune en cas de désordres. A noter que les autorités municipales ont été bombardées de lettres anonymes en provenance surtout de la Suisse romande, suite à une conférence de presse tenue à Lausanne pour expliquer cette initiative originale.

13 juillet. On a fêté officiellement la naissance du cinq milliardième habitant de la planète. Au rythme actuel, le prochain milliard sera atteint dans onze ans.

Week-end d'enfer pour les Uranais: bouchon de 15 km sur la N2 et colonne interminable sur la route cantonale. Dans les chaumières la colère gronde et on évoque des mesures d'auto-défense.

14 juillet. Fin juin le Tribunal fédéral a débouté une actrice qui revendiquait un salaire égal à celui des comédiens pour sa

prestation dans une représentation théâtrale. Les juges de Mon-Repos décident à mi-juillet que l'exclusion des femmes du service volontaire de lutte contre l'incendie est anti-constitutionnelle. Une fois de plus la concrétisation du principe de l'égalité se révèle plus facile lorsqu'il s'agit d'imposer aux femmes de nouveaux devoirs que lorsqu'il s'avère nécessaire de supprimer les discriminations dont elles font l'objet.

Selon Léon Schlumpf, l'adaptation technique des usines hydroélectriques existantes permettrait d'augmenter la production électrique de 1,5 milliard de Kwh, soit 4,5% de la production indigène ou 25% de la production d'une centrale nucléaire.

15 juillet. La *Weltwoche* révèle que l'enquête disciplinaire ouverte contre Eduard Blaser, l'ancien chef du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe abruptement suspendu à la veille de Noël, n'a rien pu démontrer qui justifierait l'attitude de Pierre Aubert à l'égard de son subordonné.

17 juillet. La Cour de cassation du canton de Zurich a annulé un jugement du Tribunal cantonal condamnant un artiste-peintre de 26 ans à 8 ans de réclusion pour incendies et attentats à l'explosif perpétrés à Winterthur en 1984 (on se souvient que la maison du conseiller fédéral Friedrich avait été visée). La Cour a estimé que les preuves de la culpabilité n'étaient pas suffisantes, le Tribunal ayant construit son accusation sur la base des convictions politiques du prévenu.

19 juillet. Rebelotte au Gothard. L'organisation Greenpeace a profité des ralentissements pour distribuer aux automobilistes immobilisés 15 000 exemplaires du *Journal suisse des bouchons*.

23 juillet. Le député bâlois Eric Weber, 23 ans, dissident de l'Action nationale, demande au Conseil d'Etat de mettre à disposition de son mouvement, l'Action populaire, les caves du Rathaus pour célébrer, en avril 1988, le 99^e anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler.

24 juillet. Le département fédéral des affaires étrangères envisage de créer un poste pour le traitement des problèmes liés à la politique d'asile.

Le titulaire devrait assurer la coordination avec le délégué aux réfugiés. Est-ce à dire que jusqu'à aujourd'hui cette coordination ne s'est pas faite?

Un exilé yougoslave, naturalisé suisse, est devenu secrétaire central de l'Action nationale. Dragan Najman espère fermement être élu conseiller national argovien. En vue du scrutin fédéral de l'automne, son parti prévoit de déposer des listes dans au moins huit cantons, dont Genève, Neuchâtel et Vaud.

Le club des donateurs de l'UDC bernoise, constitué il y a deux ans, a changé de nom et se nomme désormais "Bären-Club" (club des ours).

EN BREF

Dans une note sur le PSO (Parti socialiste ouvrier, ancienne Ligue marxiste révolutionnaire), le *Tages Anzeiger* a rappelé les origines romandes de ce parti, section suisse de la IV^e Internationale. Les quorums élevés institués en Suisse romande font du PSO une formation surtout représentée dans les Grands Conseils d'outre-Sarine: un député à Zoug, un en Argovie, deux à Lucerne, un à Berne et un au Tessin. Certains de ces parlementaires ont été élus sur des listes d'alliances vertes.

Le parti écologiste suisse cherche un (une) secrétaire politique. Lieu de travail: Berne; entrée en fonctions: novembre ou décembre 87. Il s'agit d'un travail à temps partiel